

Rapport Annuel

2024



Multi Accueil « LES LUTINS »

22 boulevard Maurice Berteaux – 78420 Carrières-sur-Seine

Votre contact :

Audrey DOS SANTOS - Directrice de Territoire

audreydossantos@la-maison-bleue.fr – 06 09 79 52 17

www.la-maison-bleue.fr

Sommaire

Fiche d’identité de la crèche	4
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	5
Les relations collectivités et tutelles	6
Volet administratif et financier	7
Les chiffres clés.....	8
Le rapport financier 2024	14
Volet équipe.....	15
L’équipe de crèche	16
Volet famille.....	20
L’inscription	21
Les parents et la crèche.....	23
Volet enfant	29
L’accueil.....	30
Le déroulement d’une journée.....	38
L’éveil des enfants	43
Volet travail institutionnel.....	56
Les réunions d’équipe	57
Les journées pédagogiques	57
Les partenaires pédagogiques.....	58
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	60
La supervision des crèches	62
L’analyse des pratiques professionnelles.....	63
Les fiches-projets 2024.....	64
Volet objectifs	66
Les objectifs 2025	67
Volet sécurité, qualité et développement durable	68
Les travaux et la sécurité.....	69
La qualité et la satisfaction client.....	72
La démarche développement durable	77
Annexes	82
Registre des incidents enfants	85

Registre des plaintes	89
Listes des enfants avec les heures contractuelles réservées	90



Fiche d’identité de la crèche

Nom de la crèche	Multi-Accueil « Les Lutins »
Coordonnées	Adresse : 22 boulevard Maurice Berteaux 78420 Carrières-sur-Seine Mail : carrieressurseine1@la-maison-bleue.fr Téléphone : 01 30 71 83 34
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01 08 2022 au 31 07 2026
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Département le 27 10 2022, modifié par un arrêté du 17 06 2024
Date d’ouverture	Reprise : 22 08 2022
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R X 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 04 11 1999
Capacité d’accueil selon autorisation de fonctionnement	60 berceaux dont 52 réservés par la mairie de Carrière sur Seine
Enfants accueillis	95 enfants accueillis sur la durée globale de l’exercice
Taux d’occupation financier	87.90 %
Equipe de Direction	Mme Sabrina BISSA, EJE, Directrice Mme Juliette KUCHTO, IDE, Adjointe / Continuité de Direction
Prestations proposées	Accueil régulier Accueil occasionnel Accueil d’urgence
Amplitude d’ouverture	De 7 h 45 à 18 h 45, du lundi au vendredi La crèche à ouvert 232 jours en 2024
Fermetures de l’année	• Eté : du 05 08 2024 au 23 08 2024, • Fêtes de fin d’année : du 24 12 2024 au 31 12 2024, • Jours fériés • Journées pédagogiques : 20 05 2024 et 26 08 2024

La crèche a été ouverte 232 jours en 2024 soit 2 552 heures.



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

DEGRAVE Céline

Directrice Régionale

BENDIOUA

Agathe

Directrice de Territoire

DOS SANTOS Audrey

Responsable de secteur

BISSA Sabrina

Directrice

Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Rencontres mensuelles :

- ✓ Présentation de RA le 11.07.24
- ✓ Commission d'attribution 28.03.24
- ✓ Forum de la petite enfance 12.10.2024
- ✓ Spectacle à la crèche pour les fêtes de fin d'année
- ✓ Visites de crèche diverses

Visites de tutelles et autres

- ✓ Visite de nos services de tutelles le 18.10.24 dans le cadre d'une visite programmée.
- ✓ Conseillère technique : Mme CAILLAT



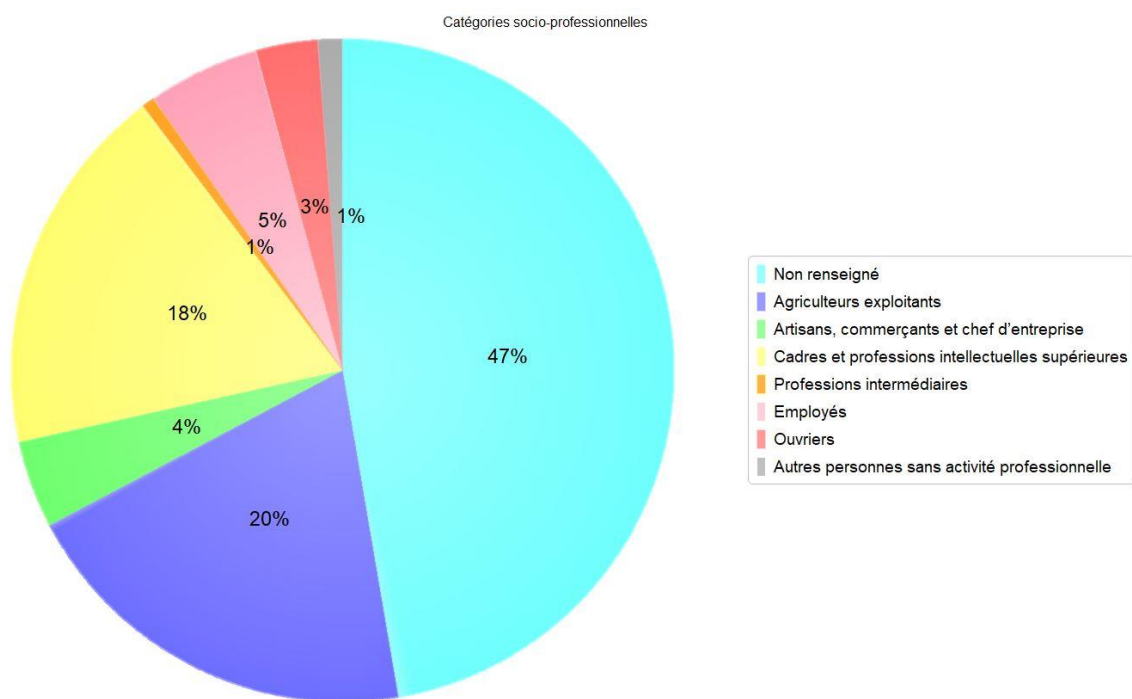


Volet administratif et financier

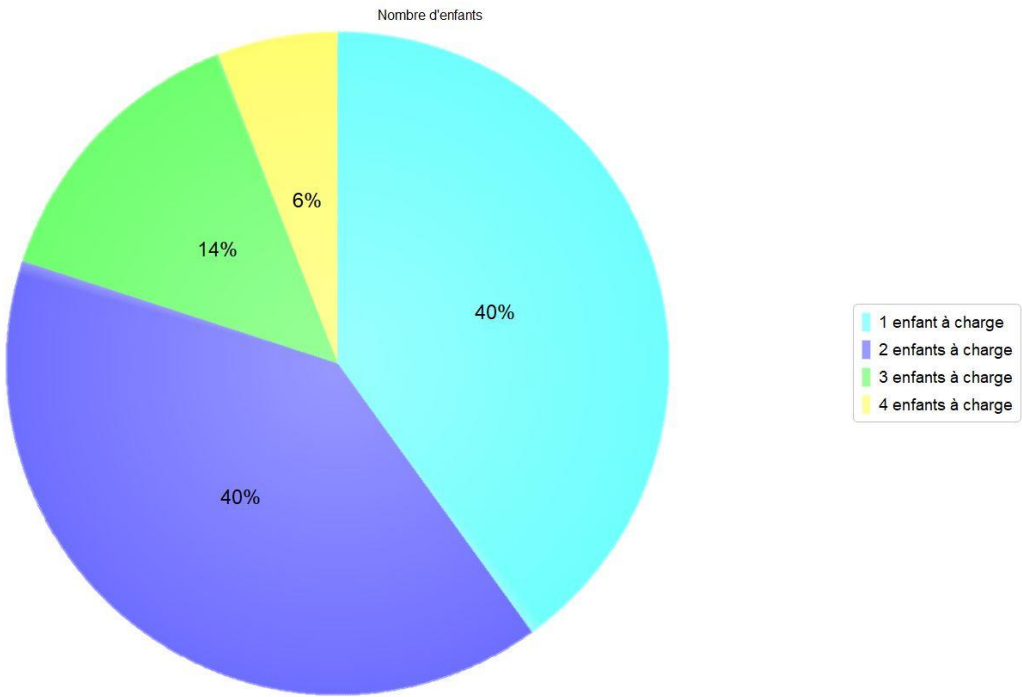
Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles



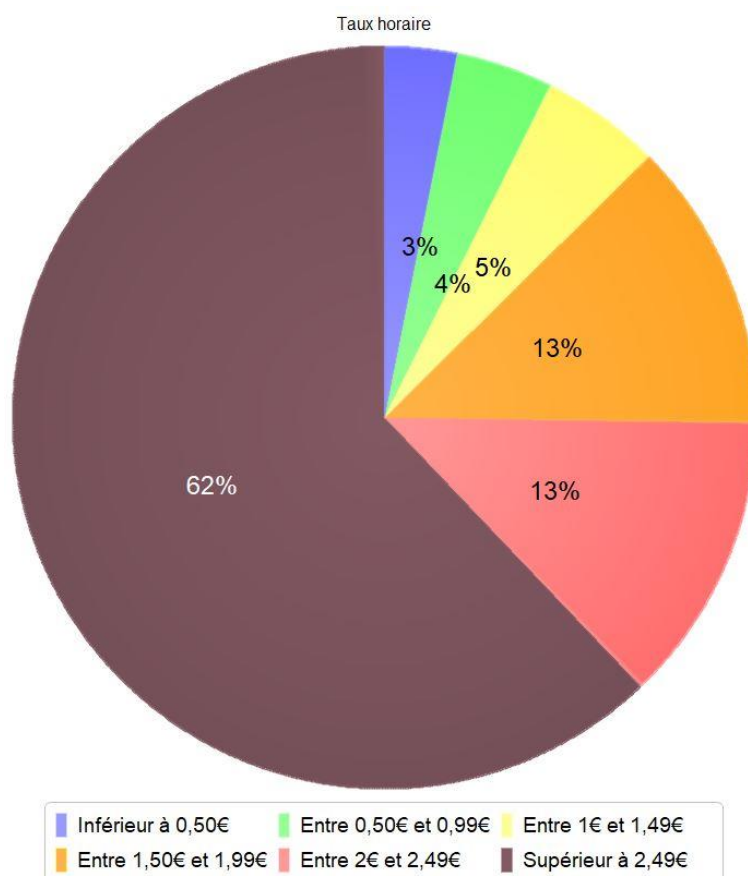
Par nombre d’enfants
.....



Par participation familiale

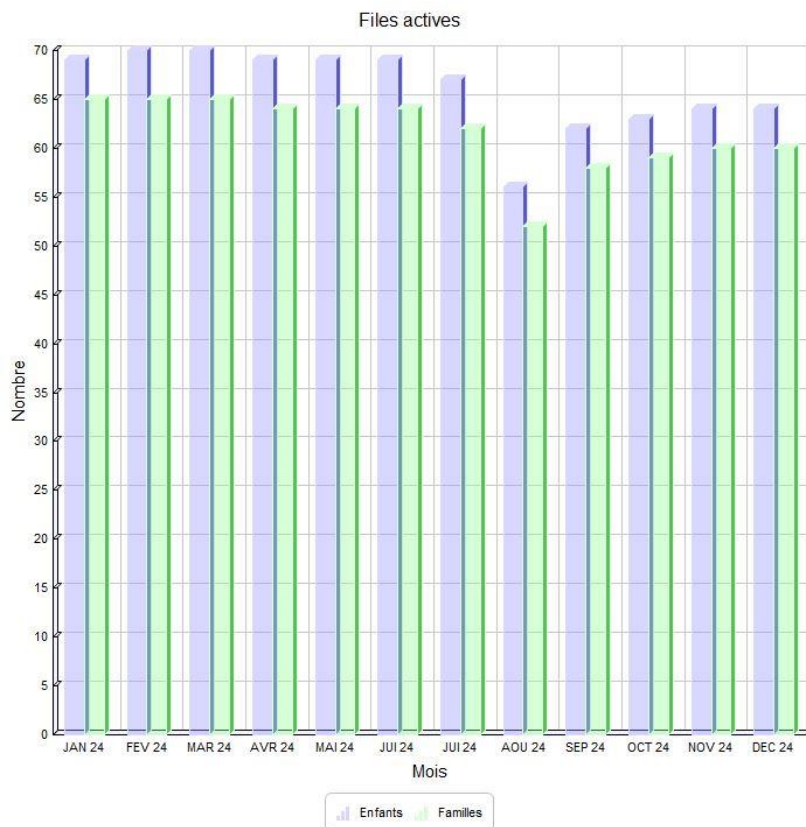


En 2024, la participation familiale moyenne est de 2.87 €, pour une facture moyenne de 476.15 €.



Enfants et familles accueillies

En 2024, la crèche a accueilli 95 enfants de 85 familles.

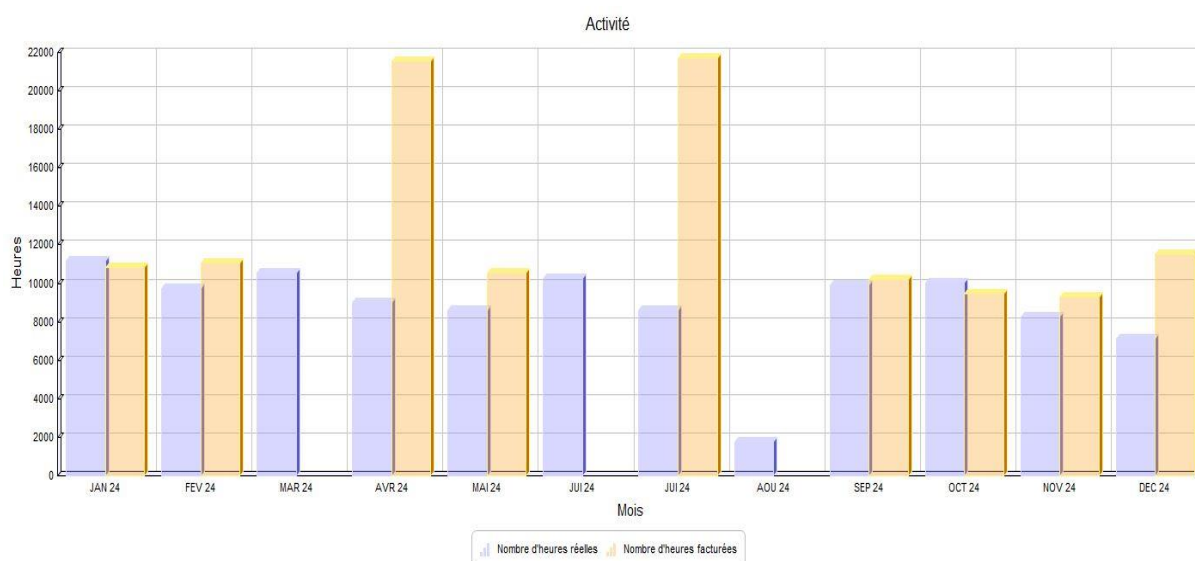


L’occupation de la crèche

Les données d’activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d’occupation
Réel(le)	104 918	8 743	79.40 %
Facturé(e)	116 149	11 615	87.90 %

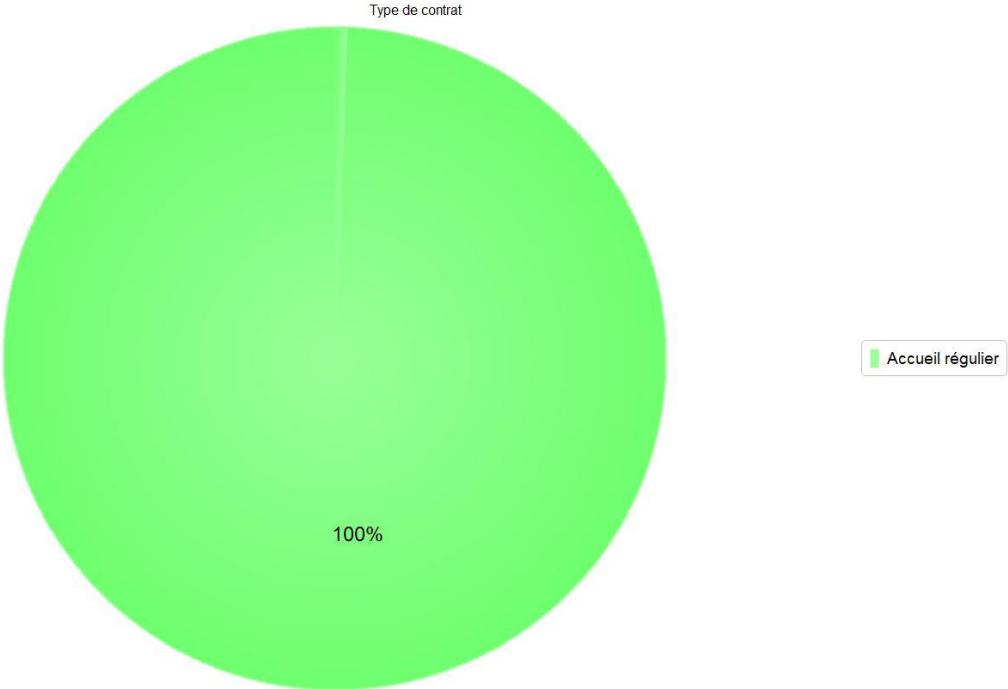
Cet écart s’explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d’anticiper le coût mensuel de l’accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014–009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d’accueil



Le rapport financier 2024

Les données financières vous seront transmises à la clôture des comptes.





Volet équipe



L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

- ✓ Cette année a été marquée par un changement de direction et un turn over important.

La composition de l'équipe au 31 décembre 2024

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice de crèche	1	DEEJE	Mutation interne mars 2024
Référent santé et accueil inclusif	0.1	Docteur en médecine générale	6H par mois
Psychologue	0.1	Psychologue	15H par mois
Educatrice de jeunes enfants	1	DEEJE	
Agent polyvalent	1		
Auxiliaire de crèche	1	CAP AEPE	
Educatrice de jeunes enfants	1	DEEJE	
Auxiliaire de puériculture	0.80	DEAP	
Agent de service	1		
Auxiliaire de puériculture	0.60	DEAP	
Educatrice de jeunes enfants	0.60	DEEJE	
Auxiliaire de puériculture	1	DEAP	
Auxiliaire de crèche	1	CAP AEPE	
Agent de service	1		
Auxiliaire de crèche	1	BAC PRO ASSP	
Auxiliaire de puériculture	0.40	DEAP	Transition Pro EJE, diplômée EJE en juin 2025



Auxiliaire de crèche	1	CAP AEPE	
Psychomotricienne	0.20	Psychomotricien	Intervention les jeudis en dehors des effectifs terrain
Auxiliaire de crèche	1	Bac PRO ASSP	VAE EJE

Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.



Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C’est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d’Auxiliaire de Puériculture (AP) et d’Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d’accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d’Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l’Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.

L’engagement de La Maison Bleue c’est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2024

Formations	Date	Fonction	Nombre d’heures de formation
HACCP	04/10/2024	Agent de service	7h
Autonomie de l'enfant : individualiser l'accompagnement des soins en collectivité	14/10/2024	Auxiliaire de puériculture	7h
Créer et faire vivre un jardin pédagogique avec des tout-petits	23/09/2024	Educatrice de jeunes enfants	14h
Comprendre et apprivoiser ses propres émotions	03/12/2024	Agent polyvalent	7h
Organisation du temps de travail	29/11/2024	Directrice de crèche	7h
Fédérer son équipe autour d'un projet	09/10/2024	Directrice de crèche	7h
Intégration – Démarche qualité	18/09/2024	Directrice de crèche	7h



Parcours de formation initiés

.....

Fonction	Auxiliaire de crèche	Fonction	Auxiliaire de puériculture
Date d’entrée	11/04/2023	Date d’entrée	04/11/2024
VAE initiée	Educatrice de jeunes enfants	Formation initiée	Educatrice de jeunes enfants
Date de démarrage	01/04/2024	Date de démarrage	05/09/2022
Date de diplôme attendue	28/11/2025	Date de diplôme attendue	30/06/2025

Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
46 ans	ACPPAV	Du 18/03/2024 au 19/04/2024	DEAP





Volet famille



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Café Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés mensuellement. C’est l’occasion pour les parents de se rencontrer autour d’un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice/directeur.



Les ateliers parents-enfants

.....

Chaque mois, les parents sont invités à participer aux ateliers proposés par les professionnelles de la crèche. Les ateliers sont publiés via Le Petit Journal indiquant l'activité proposée, la date et l'heure permettant aux parents de s'organiser afin de pouvoir se libérer du temps et participer à la vie de la crèche auprès des enfants et des professionnelles.



La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l’enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés) .

En complément, différents temps d’échange ont été organisés au sein de la structure avec le psychologue ou le référent santé accueil inclusif :

- Une réunion de rentrée, 22.07.2024
- Des réunions thématiques, 11.07.24

Le thème de la réunion fut :

- L’agressivité du jeunes enfants, règles et limites.

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d’information

La crèche est équipée de panneaux d’affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L’organigramme de la crèche
- L’équipe
- D’autres informations utiles



La crèche est aussi équipée d’une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d’améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La Gazette

La gazette est le journal mensuel de la crèche reprenant ce qu'il se passe dans l'établissement pour le mois à venir à travers la description des ateliers, activités, thèmes qui seront proposés aux enfants et aux familles.

Il y figure également des informations d'ordre administratives, organisationnelles ainsi qu'une « to do list » apportée aux parents. Elle est réalisée par les professionnels pour les familles.



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe s’appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l’organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d’avancer ensemble, d’affiner et d’adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d’écoute et de reconnaissance** émane d’un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d’agir et d’être reconnus par l’institution dans une démarche participante.

Dans une logique d’appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l’écoute bienveillante de l’équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d’entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu’à la maison, à l’exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l’initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l’équipe décèle un besoin, que ce soit pour l’enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l’expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d’un enfant, à la séparation lors de l’entrée de l’enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l’enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l’enfant puisse être l’enjeu de conflits qui pourraient s’avérer préjudiciables à son développement.*







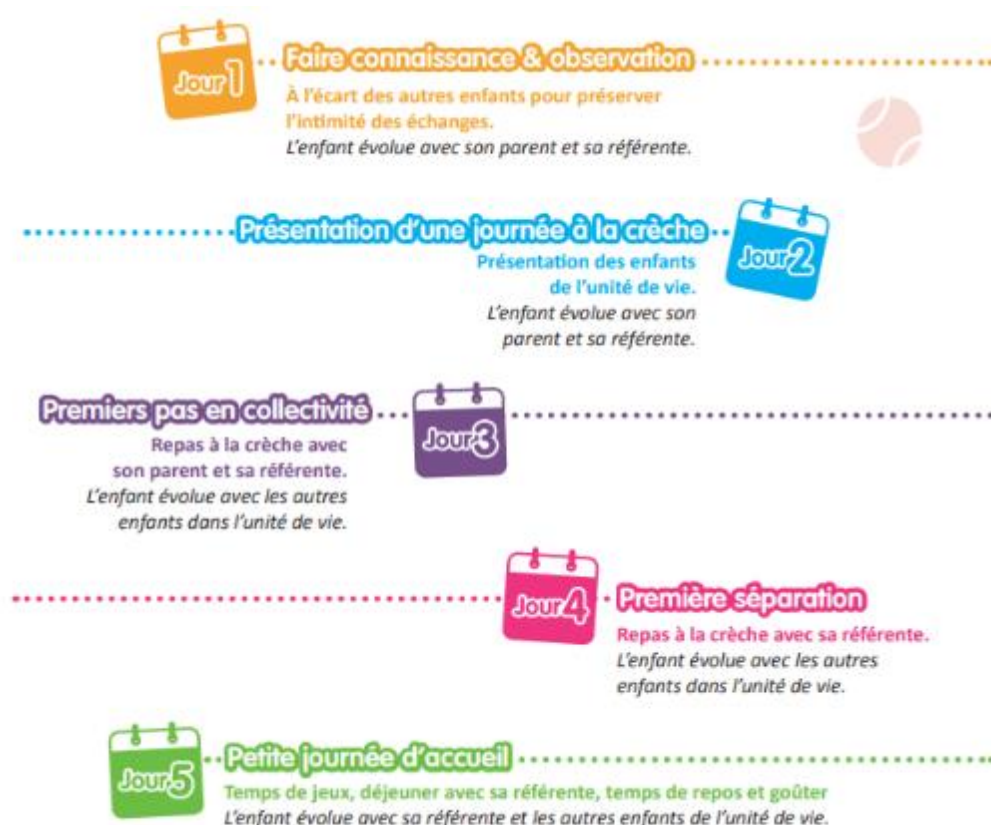
Volet enfant



L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

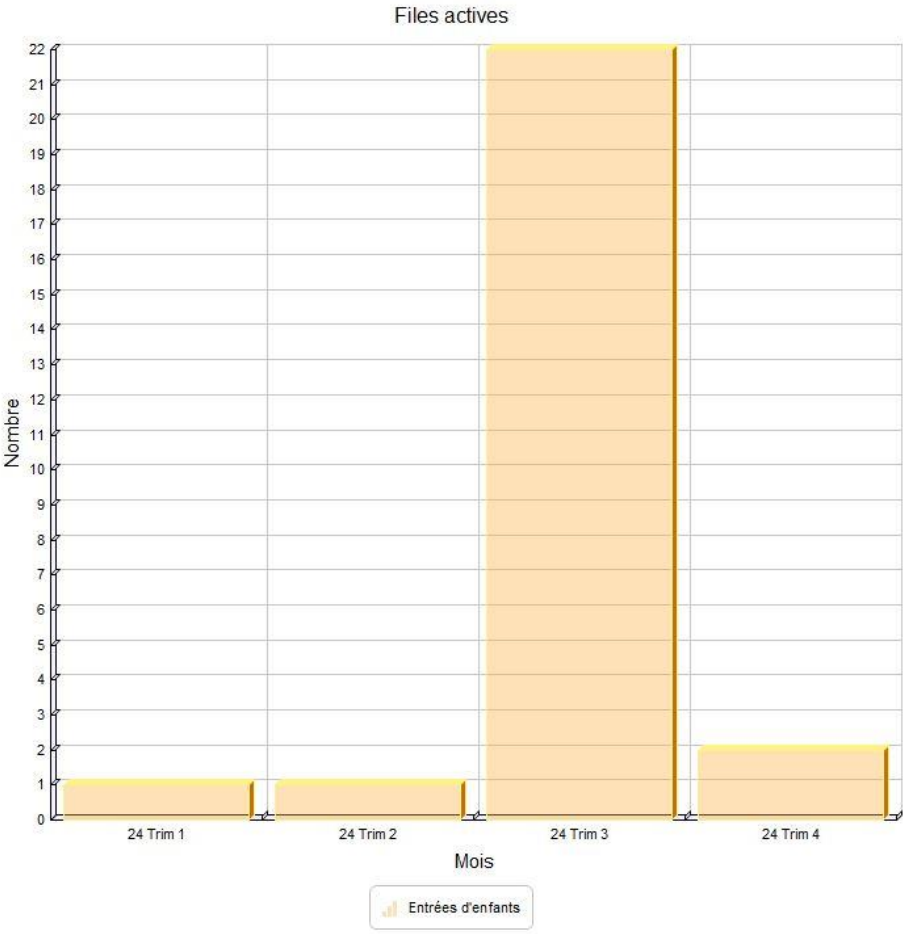
Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

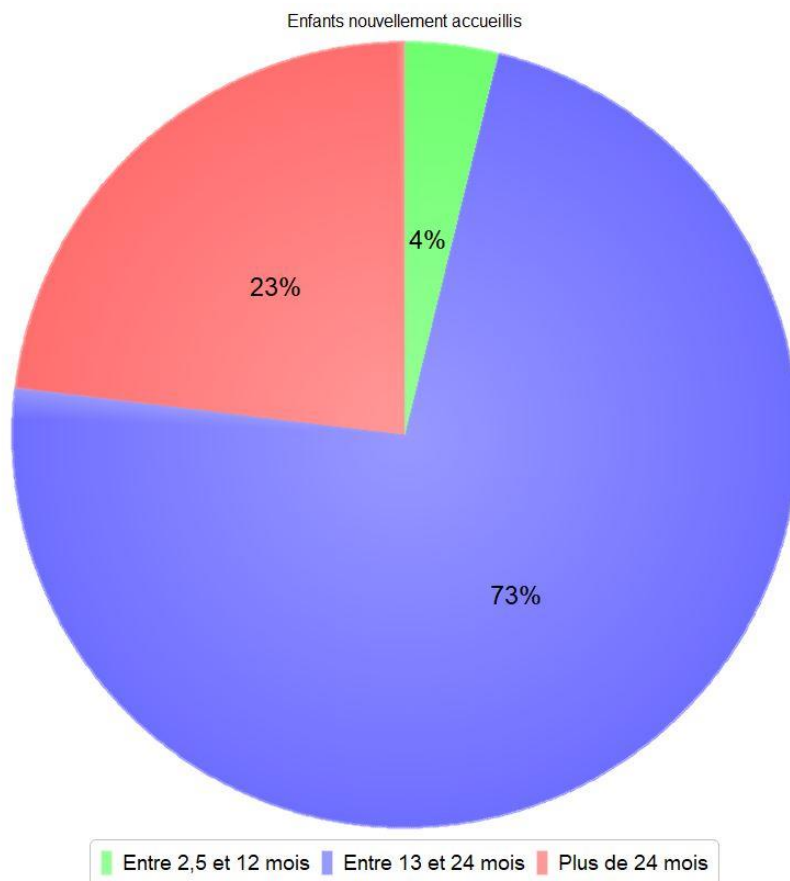
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



Nombre d’entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli aucunes familles en situation d’urgence.



Accueil d'enfant à besoins spécifiques

Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et **de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



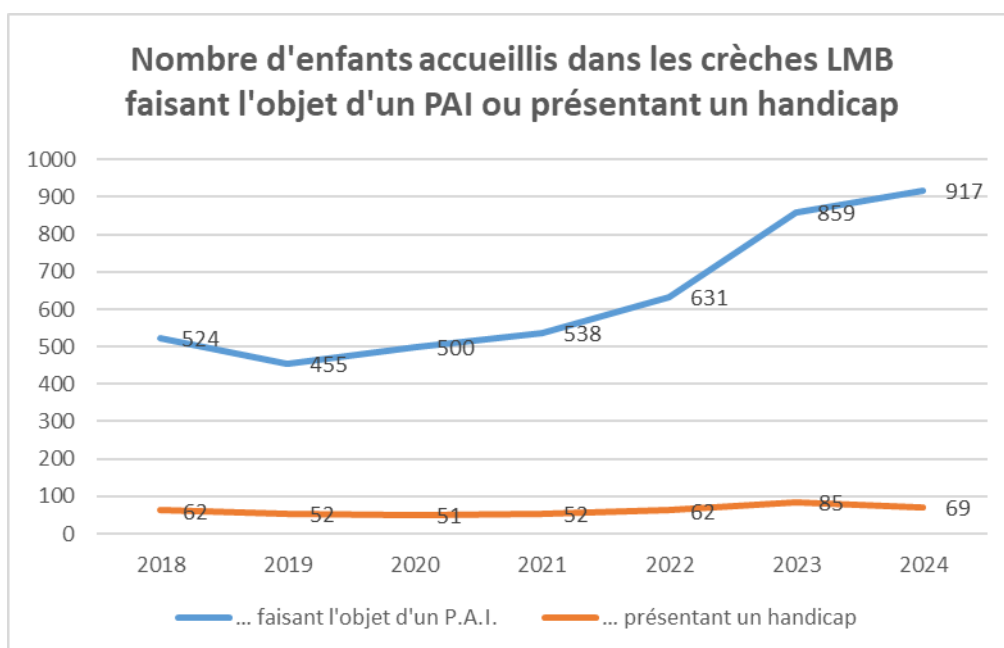
● Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

● Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

● **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2024, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 7 enfants faisant l'objet d'un PAI et 1 enfant présentant un handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance la **scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer la **prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.



Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice/Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors



Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d’observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l’enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas



Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l’enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu’à ce qu’il puisse se tenir assis tout seul et qu’il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l’attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d’arrivée) sera proposé à l’enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l’assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu’à ce qu’il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à l'affichage des photos des enfants apposés sur chacun des dortoirs. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.



Le temps des retrouvailles



Les départs s'échelonnent à partir de 16 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatiser.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Communication et langage »

Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle « Parle@2mains ».

Activité Parle@2mains :

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc

Intervenant extérieur pour le livre : des bénévoles viennent lire tous les vendredis aux enfants. Un éveil à la culture et au langage permettant à chacun de développer son imaginaire. Des temps d'émotions partagés mettant en valeur l'accès à la culture.



Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.



L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

Activité Jardin et Potager :

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L'atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



Il existe également des activités en lien avec le **recyclage** permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés.



Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)	
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.	
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...	
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...	



Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.	
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage	
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...	
Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...	



Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.	
Les ateliers d'expression et de créativité	Temps dédiés à l'expression corporelle : ateliers yoga et gymnastique	



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

.....

Ils sont fêtés avec les copains et les parents s'ils souhaitent. Une date est programmée avec les parents.



Les animations au fil des mois

.....

Janvier

Le 02 au 31 janvier : « Ensemble donnons le **SMILE** aux enfants ! » GRANDE collecte de jouets, livres et vêtements d'occasion pour le *Secours Populaire Français* et *Emmaüs France*.



Février

Le 28 février : Présentation conseil de crèche



Conviés : Mme COURBEZ, coordinatrice de la ville/ Mme de FREITAS : maire-adjoint déléguée à la Petite Enfance

Mme FERREIRA, responsable d'exploitation de secteur La Maison Bleue / Mme KUCHTO, directrice adj / Mme BEIRNAERT, directrice adjointe en mission.

Mme LEYDIER, déléguée section coccinelles / Mr RAKOTONIARY, délégué section libellules / Mme FOURNIER, déléguée section papillons

Mars

Le 25 mars : Arrivée d'une nouvelle directrice aux Lutins par la voie de mutation interne

Avril

Le 26 avril : Commission d'attribution des places en crèche



Mai et juin

Le 21 juin : Fête de la crèche



Juillet

Le 26 juillet : Ouverture des Jeux Olympiques



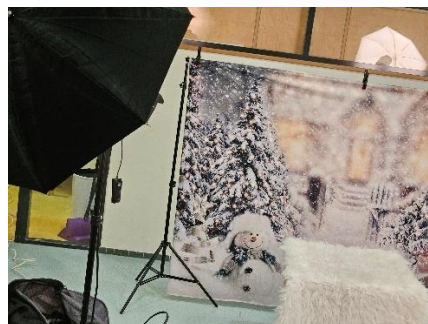
Octobre :

Le 14 octobre : Semaine du gout 2024



Novembre

Le 26 novembre : Passage du photographe à la crèche



Décembre

Le 5 décembre : Spectacle fêtes de fin d'année à la crèche





Volet travail institutionnel



Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 19 h 00 et 20 h 00 avec la psychologue et la psychomotricienne trois fois par an.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 9h 00 et 17 h 00 avec la psychomotricienne et la psychologue deux fois par an.

Les journées pédagogiques

Dates	20.05.24 26.08.24
Programme	• Inventaire • Préparation de la fête de fin d'année • Préparation à la rentrée



Les partenaires pédagogiques

- Les partenaires (écoles, autres structures d'accueil, associations, P.M.I...)
- Les équipements

Avec les écoles maternelles Les réunions passerelles crèche/écoles



Avec l'association LIRE ET FAIRE LIRE Une bénévole à la retraite de l'association Lire et Faire Lire vient raconter des histoires aux enfants tous les vendredis



Avec L'ECOLE DES LOISIRS Abonnements des familles à l'Ecoles Des Loisirs via la crèche
.....



l'école des loisirs



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par un médecin.

Son temps d'intervention annuel est de 72h.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Inform**er, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Pré**senter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **Ap**porter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Ve**iller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **A**ider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Ass**urer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Con**tribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque



- de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 7 heures tous les 15 jours, de 9 h à 17 h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont il/elle est référent(e).
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d’un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l’entreprise et de certaines pratiques s’inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C’est aussi une réunion d’information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l’occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d’un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d’un **bilan des préconisations** et d’un **plan d’actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par trimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par une Educatrice de jeunes enfants en libérale.

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2024 :

	Séance Analyse des pratiques n°1	Séance Analyse des pratiques n°2	Séance Analyse des pratiques n°3
Dates	05.12.2023	18.03.24	11.09.24
Durée	2h	2h	2h
Nombre de professionnels présents	6	6	7
Qualification du professionnel ayant conduit la séance	EJE	EJE	EJE



Les fiches-projets 2024







Volet objectifs



Les objectifs 2025

L'accompagnement des enfants au multi-accueil Les Lutins doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- L'éveil à l'anglais
- La création de partenariat avec les acteurs locaux
- Maintenir la place phare des parents dans la vie quotidienne de la crèche





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
11/01/2024	PHINELEC	Réparation des charnières pour les casiers des couloirs
22/01/2024	GUARDA	Fuite au niveau du faux-plafond côté ateliers suite pluie. Bâtiment. La société n'a pas pu réparer la fuite. Arrêt de la fuite sans intervention
26/01/2024	PHINELEC	Changement du verrou de la porte d'entrée + ferme porte
31/01/2024	DELEC	Réparation de plusieurs néons en RDC bas
08/02/2024	PHINELEC	Fuite au niveau du faux-plafond côté local poussette suite pluie. Bâtiment. La société n'a pas pu réparer la fuite. Arrêt de la fuite sans intervention
16/02/2024	KORUS	Changement du bouton électrique de la porte d'entrée
23/02/2024	PHINELEC	Fuite au niveau des fenêtres côté zone de change atrium suite pluie. Bâtiment. La société n'a pas pu réparer la fuite. Arrêt de la fuite sans intervention
12/03/2024	PHINELEC	Réparation de la porte d'entrée car glissement
13/03/2024	DELEC	Réparation de 4 prises de courant dans la crèche

02/04/2024	PHINELEC	Réparation porte d'entrée – gâche électrique
03/04/2024	CDE	Réparation de l'alarme anti-intrusion
03/04/2024	PHINELEC	Fuite au niveau du faux-plafond côté ateliers suite pluie. Bâtiment. La société n'a pas pu réparer la fuite. Arrêt de la fuite sans intervention
04/04/2024	DELEC	Réparation de l'ascenseur car voyant rouge
21/05/2024	PHINELEC	Réparation du robinet au niveau de la cuisine
06/06/2024	PHINELEC	Remise en état du général électrique – bouilloire défectueuse
10/06/2024	PHINELEC	Mise en place des protections pour deux poteaux
25/06/2024	PHINELEC	Relamping de plusieurs lumières au RDC bas + réparation machine à laver
25/06/2024	PHINELEC + VILLE	Intervention de services techniques + PHINELEC pour intervention sur bouton provisoire qui permet de bloquer la porte d'entrée et d'ouvrir
10/07/2024	PHINELEC	Relamping WC
19/07/2024	CBC Equipement	Réparation du sèche-linge
26/08/2024	PHINELEX	Réparation de l'ascenseur
04/09/2024	ABIOXIR	Mise en place d'un traitement curatif pour des rats dans le bureau
08/09/2024	AMETIS	Réparation du BAES
09/09/2024	PHINELEC	Remise en place des plans d'évacuation
12/09/2024	PHINELEC	Remise en état de la température de l'eau
25/09/2024	PHINELEC	Réparation de la porte issue de secours côté atrium



08/10/2024	KORUS	Divers travaux (fixer radiateur, réparation manivelle fenêtre, resserrer les charnières enfants, fixer porte manteau, refixer les placards, vérification groom, protection angle...)
08/10/2024	PHINELEC	Nettoyage de la toiture et des canalisations en urgence
11/10/2024	KORUS	Mise en place des brises-vues suite visite PMI dans les jardins
11/10/2024	KORUS	Mise en place de deux cloisonnettes en salle de change atrium
11/10/2024	KORUS	Changement de différents robinets dont les installations étaient rouillées
11/10/2024	KORUS	Changement serrure local technique
11/10/2024	PHINELEC	Relamping
29/10/2024	PHINELEC	Réparation de la porte d'entrée
08/11/2024	KORUS	Changement de place du WC
06/12/2024	KORUS	Réparation de la téléphonie

Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Lutins les exercices d'évacuation ont eu lieu le **27.07.24** et le **07.10.2024**.
Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.



Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S’organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S’engager dans le cycle vertueux de **l’amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l’ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d’une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d’amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s’engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l’établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L’accueil, l’écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagner, motiver et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance »** Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition
pour vous accompagner *(ressources accessibles en ligne)*



→ nos **standards et bonnes pratiques**
pour répondre aux questions du quotidien

→ nos **process et outils**
pour organiser le fonctionnement

Référentiel
Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques

Classeur
Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process

Plan de
Maîtrise
Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données **IT-LMB-Partitio**

Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

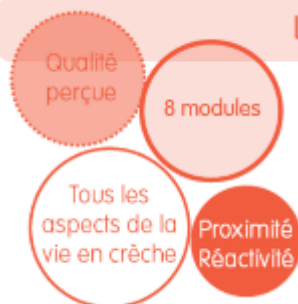
- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

Les audits pédagogiques



- 2 à 4 audits par an par crèche, adaptés à la vie de la crèche
- Des audits spécifiques pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (Pulse, Montessori, ...)
- Mesures sur la base de l'expertise Petite Enfance & pratiques métier

Les audits qualité mensuels



- 8 modules pour une mesure de tous les aspects de la vie en crèche
- Auto-évaluations des directions de crèche
- Audits qualité mensuels des RES pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la qualité perçue par le parent

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

Evolution 2024 : Enquête NPS

Cette année, l'enquête de satisfaction parents a évolué au profit d'une enquête **NPS***, réalisée en juin 2024.

L'enquête de satisfaction traditionnelle, habituellement proposée aux familles en décembre, sera reportée au mois de mars 2025.

Ses résultats pourront être transmis sur simple demande.

Le score NPS de la crèche Les Lutins est le suivant :

- **Taux de participation : 54 %**
- **NPS juin 2024 : - 50**

Le Net Promoter Score ou **NPS est un outil permettant de mesurer l'expérience client pour évaluer la satisfaction et la fidélisation d'une clientèle vis-à-vis d'une entreprise. Cet indicateur permet aux entreprises d'améliorer leurs services pour fidéliser et développer leur clientèle et donc in fine, augmenter leur croissance.*

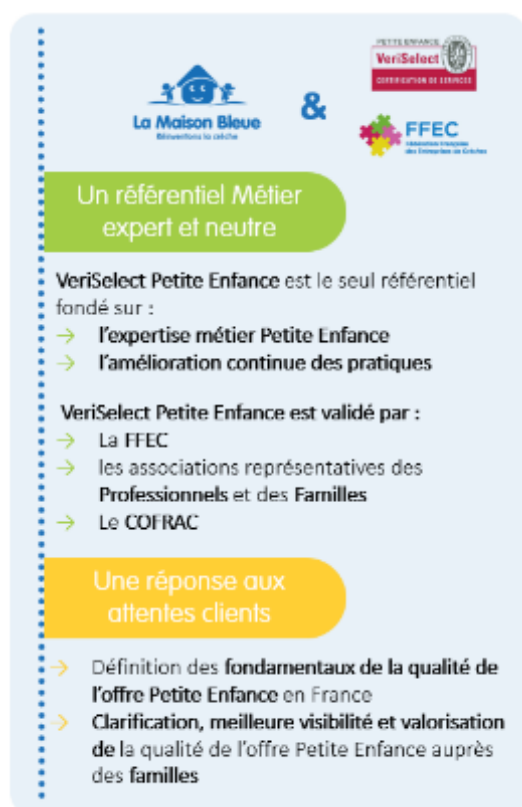


La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles



Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles



Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de **tous les aspects des métiers en crèche**
- Une évaluation **Siège & crèches**
- Plus de **150 points de contrôle**

Les Enfants
Un accueil **bienveillant** pour favoriser **l'éveil et le développement du jeune enfant**, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des **pratiques professionnelles**

Les Familles
Une relation de **confiance avec les Familles** et un **accompagnement à la parentalité**

La Gestion
Une **gestion efficace** et un **pilotage par la qualité** de l'établissement d'accueil pour une **évolution pertinente**

Les Professionnels
Des **professionnels qualifiés, formés et accompagnés** dans leurs pratiques

Les Locaux
Des **locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés** pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un **projet de restauration** pour la **qualité et l'hygiène alimentaire**

La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



La diversification alimentaire			
	Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses 	Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous 	Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant 
Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais <u>pas de sucre</u>	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine

Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.



Annexes

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans**.

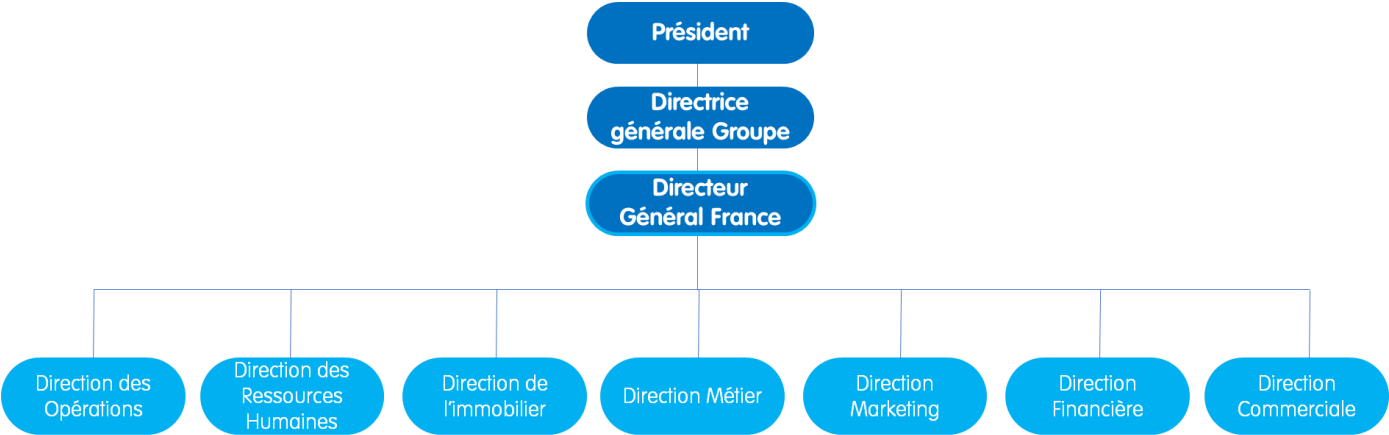
Chiffres clés



Le réseau La Maison Bleue



L’organigramme



Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
22/02/2024 16:15	Accidents et incidents		
08/04/2024 10:45	Accidents et incidents		
30/04/2024 12:30	Accidents et incidents		
13/05/2024 13:15	Accidents et incidents		
17/05/2024 17:30	Accidents et incidents		
24/05/2024 15:40	Accidents et incidents		
10/06/2024 09:45	Accidents et incidents		
12/06/2024 18:00	Accidents et incidents		
13/06/2024 12:00	Accidents et incidents		
18/06/2024 11:45	Accidents et incidents		
19/06/2024 11:30	Accidents et incidents		
25/06/2024 08:45	Accidents et incidents		
08/07/2024 11:10	Accidents et incidents		
26/07/2024 10:30	Accidents et incidents		
18/09/2024 08:45	Accidents et incidents		
25/09/2024 15:30	Accidents et incidents		
04/10/2024 09:10	Accidents et incidents		
14/10/2024 11:30	Accidents et incidents		
21/02/2024 09:50	Accidents et incidents		
21/02/2024 14:00	Accidents et incidents		
28/02/2024 16:00	Accidents et incidents		
09/04/2024 15:50	Accidents et incidents		
02/07/2024 11:30	Accidents et incidents		
02/07/2024 17:45	Accidents et incidents		
02/09/2024 14:30	Accidents et incidents		
03/09/2024 11:45	Accidents et incidents		
23/09/2024 13:45	Risques infectieux et médicamenteux	Au réveil de sieste à 13h30, X respire très mal avec gêne respiratoire. Pas de température, ni douleur visible. Il allait bien le matin, pas d'infos particulières aux transmissions.	L'enfant est revenu le 25/09 à la crèche avec un traitement et un PAI de 7 jours.
24/09/2024 10:25	Risques infectieux et médicamenteux	Le 24.09 à 10h45 X était douloureuse. L'infirmière de la crèche étant présente dans l'unité de vie des bébés va pour lui donner une dose de Doliprane. C'est une autre professionnelle qui venait tout juste de peser l'enfant pour la prise du Doliprane. Les professionnelles ne se sont pas bien entendues sur le poids d'X, l'infirmière	Angine diagnostiquée par le médecin L'enfant n'a pas quitté la crèche.



24/09/2024 15:45 15/11/2024 16:40 16/12/2024 16:20	Accidents et incidents Accidents et incidents Risques infectieux et médicamenteux	pensait entendre 8 kg au lieu de 6.700kg, alors que l'enfant pèse 6.700kg. Au lieu d'avoir une dose de Doliprane de 7kg X a eu une dose de 8kg. Il y a eu un surdosage. J'ai refait un point avec l'équipe et les protocoles. Elles savent qu'elles doivent systématiquement lire elle même le poids de l'enfant en cas de traitement pour éviter tout quiproquo. Le registre des médicaments est bien renseigné avec une dose de 8kg. Les parents sont prévenus en toute transparence. Il n'y a pas de suite X va bien, les parents apprécie ma transparence ils ne sont ni inquiets ni mécontents. Médecin de crèche au courant aussi. X âgée de 18 mois a eu de la température la nuit dernière, doliprane + toux a la maison. Journée difficile, puis 41 de température à 16h20. Administration du Doliprane dose/poids, déshabillage et hydratation ++ Appel des parents non joignable. X présente des signes de pâleur importants, légère gêne respiratoire, frissons, faiblesse généralisée, ne joue pas, reste couchée au sol. Au vu de la température importante et de l'état de l'enfant nous avons appelé le 15 pour avis médical qui se sont déplacés sur place. Arrivés des pompiers à la crèche à 17h15 : prise des constantes. Elle commence à aller mieux après 1 heure de prise du Doliprane.	L'enfant n'a plus de symptômes et est revenu à la crèche le vendredi.
---	---	--	--



		Le parent n'est toujours pas disponible c'est la tante qui est arrivée faisant partie de la liste des personnes habilitées à chercher X Les pompiers ont pris l'avis du médecin régulateur afin de savoir si elle doit aller avec eux dans le camion aux urgences ou si elle peut rester avec la tante pour aller consulter. La température ayant baissé à 37.7 à 17h30, nous avons eu l'autorisation de laisser l'enfant partir avec sa tante pour consultation ce soir. Les parents sont avertis qu'ils devront fournir un certificat médical afin de pouvoir revenir à la crèche. Les pompiers sont partis de la crèche à 17h40 en même temps qu'X qui est partie avec sa tante. Parents au courant de la situation et de l'urgence, qui nous ont envoyé la tante de l'enfant.	
02/10/2024 10:45	Risques alimentaires	Le 02.10 à mon arrivée à la crèche à 10h45, une professionnelle m'annonce que le frigo a été retrouvé ouvert ce matin. Le livreur des repas a laissé la porte du frigo ouverte sans savoir combien de temps la porte est restée ouverte.	Plats non conformes jetés + utilisation du stock tampon FEI faite à ANSAMBLE.
09/10/2024 13:45	Risques alimentaires	Ce jour la température du frigo de la biberonnerie n'a pas été prise avant d'y mettre les biberons des enfants. J'étais en formation au siège ce jour quand j'appelle la crèche afin de prendre des nouvelles, on m'informe à 13h45 qu'il y a eu un souci avec la température du frigo car les biberons des enfants n'étaient pas frais. Quand la température a été prise dans un biberon celle-là était de	Les enfants vont bien, il n'y a pas eu d'enfant malade des suites de la consommation des biberons. Les parents ne présente aucune inquiétude particulière à ce sujet je n'ai pas eu de retour ou de questionnement de leur part après mes appels.



18/12/2024 17:45	Risques environnementaux	plus de 15 degrés. Les enfants ont consommé des produits laitiers a température trop élevée sans savoir à quelle température ils étaient exactement. J'ai demandé de vider de suite le frigo de son entièreté et la raison pour laquelle le frigo n'était pas à bonne température. 11 enfants ont consommé les produits laitiers entre les biberons et les yaourts du déjeuner. Après que les professionnelles se soient rendu compte du souci de température l'entièreté du frigo a été jeté puis refait pour le reste de la journée. A 14h la température du frigo est re descendue à 3 degrés. Je n'ai aucun enfant malade (ni vomissement, selle liquide, douleur...) à ce moment T de la journée 15h20. Nous resterons vigilantes pour la suite de la journée et sur les prochaines 48h. J'ai pris soin d'appeler les parents un a un et de leur faire un emailing afin de les tenir informés et de leur demander de rester vigilants sur les prochaines 48h sur une éventuelle réaction à la consommation des biberons. Aucun des parents ne présente d'inquiétude, ils m'ont remercié pour ma transparence et d'avoir pris le temps de les appeler.	Le 18.12 à 12h30 un technicien mandaté par la ville est intervenu afin de vérifier l'étanchéité de la salle des ateliers de la crèche (fuites à répétitions). L'intervention a duré plusieurs heures, à 17h30 avant de partir le technicien a mis le produit d'étanchéité sur une partie de la toiture.
			La crèche a réouvert le lendemain à 7h30, les enfants vont bien, il n'y a aucun signe clinique particulier. L'odeur a totalement disparu ce jour.



Registre des plaintes

Date	Auteur de la plainte	Motif(s) de la plainte								
		Personnel – Effectif	RH – Divers	Relations Parents / délégataire / réservataire	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration	Locaux
03/09/2024	Parents					X				
02/07/2024	Parents	X				X		X		
03/05/2024	Parents					X				
06/03/2024	Parents				X					



Listes des enfants avec les heures contractuelles réservées

Enfant	Jan.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
AGUILAR JOUSSET Jonathan	164,5	164,5	164,5	164,5	164,5	164,5	164,5						1 151,7
ALEONARD Margaux	152,2	152,2	152,2	152,2	152,2	152,2	152,2		152,2	152,2	152,2	152,2	1 674,0
ALLEGRE Louise	129,8	129,8	129,8	129,8	129,8	129,8	129,8		129,8	129,8	129,8	129,8	1 428,0
ALVADO Alrik	183,3	183,3	183,3	183,3	183,3	183,3	183,3						1 282,9
ALVADO Alrik									175,5	175,5	175,5	175,5	702,0
ARAUJO Malone	136,0	136,0	136,0	136,0	136,0	136,0	136,0						952,0
ARAUJO Malone									150,9	150,9	150,9	150,9	603,5
BADOUH Jessim	150,9	150,9	150,9										452,6
BADOUH Jessim				146,0	146,0	146,0	146,0						584,0
BARBÉ Maël	171,8	171,8	171,8	171,8	171,8	171,8	171,8						1 202,6
BARBÉ Maël									159,1	159,1	159,1	159,1	636,5
BARRABE Mila	206,2	206,2	206,2	206,2	206,2	206,2	206,2						1 443,4
BARRABE Mila									188,1	188,1	188,1	188,1	752,5
BELLENOUE Léo	173,7	173,7	173,7	173,7	173,7	173,7	173,7						1 216,0
BELLENOUE Léo									136,5	136,5	136,5	136,5	546,0
BELLENOUE Louis									161,7	161,7	161,7	161,7	646,7
BELLENOUE Louka	168,0	168,0	168,0	168,0	168,0	168,0	168,0						1 176,0
BELLENOUE Louka									163,8	163,8	163,8	163,8	655,2
BISSON Maël	164,0	164,0	164,0	164,0	164,0	164,0	164,0						1 147,7
BISSON Maël									181,6	181,6	181,6	181,6	726,2
BOKA MOKELO Divine Augustina	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7						677,2
BOKA MOKELO Divine Augustina									140,3				140,3
BOKA MOKELO Divine Augustina										123,7	123,7	123,7	371,2
BOKA MOKELO Victoria	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5	95,5						668,3
BONNE Romane	148,0	148,0	148,0	148,0	148,0	148,0	148,0						1 036,0
BRESNU Mayrone	146,1	146,1	146,1	146,1	146,1	146,1	146,1						1 022,9
BRESNU Mayrone									152,9	152,9	152,9	152,9	611,5
BUSCHMANN Liam									179,4	179,4	179,4	179,4	717,4
CANTON MENDIOLA Antonio	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6						1 278,0
CANTON MENDIOLA Hector	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6	182,6						1 278,0
CAVERNE COUTO Juliann									145,0	145,0	145,0	145,0	580,0
CHAKIRA Ibrahim	173,7	173,7	173,7	173,7									694,9
CHAMBERS Lewis	158,2	158,2	158,2	158,2	158,2	158,2	158,2		158,2	158,2	158,2	158,2	1 740,0
CHAUMET Mathéo									154,0	154,0	154,0	154,0	616,0



Les Lutins – Rapport d'activité 2024

CIENKA Esmée	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5	137,5						962,8
COSTA ARNAUD Lucas											108,0	108,0	216,0
COURTOIS Agathe	120,5	120,5	120,5	120,5	120,5	120,5	120,5						843,8
COURTOIS Agathe									105,7	105,7	105,7	105,7	422,8
DAMAY LIPARO Rachel	197,6	197,6	197,6	197,6									790,4
DAMAY LIPARO Rachel					178,5	178,5	178,5						535,5
DE MATOS Liam	129,9	129,9											259,9
DE MATOS Liam			124,1	124,1	124,1	124,1	124,1						620,5
DE MATOS Luis									104,1	104,1	104,1	104,1	416,5
DRIQUECH Aron									180,5	180,5	180,5	180,5	722,0
EL WARARI Taha	121,5	121,5	121,5	121,5	121,5	121,5							728,7
FASSEUR Liam									143,6	143,6	143,6	143,6	574,4
FATTORINI MAYET Raphaël	168,5	168,5	168,5	168,5	168,5	168,5	168,5						1 179,8
FRIKHA Bayrem	35,7	35,7	35,7	35,7	35,7	35,7	35,7						250,0
GEREZ Isia	134,1	134,1	134,1	134,1	134,1	134,1	134,1						938,5
GOMES Elena									187,1	187,1	187,1	187,1	748,3
GOUSSE Léa									199,5	199,5	199,5	199,5	798,0
GUERGAZI Alya	165,1	165,1	165,1	165,1	165,1	165,1	165,1		165,1	165,1	165,1	165,1	1 816,5
HACHAMY Nélia										163,3	163,3	163,3	490,0
KARMI Oren									153,0	153,0	153,0	153,0	612,0
KOUASSI Thyméo	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0						1 260,0
LABROUSSE PEREIRA Charlie	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0						1 399,8
LABROUSSE PEREIRA Charlie									181,6	181,6	181,6	181,6	726,3
LAKHAL Aksil	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2						1 016,5
LAMARA MOHAMMED Anir									153,0	153,0	153,0	153,0	612,0
LAMARA MOHAMMED Rachid	150,9	150,9	150,9	150,9									603,4
LAMARA MOHAMMED Rachid					195,4	195,4	195,4						586,2
LANOE Malo	161,5	161,5	161,5	161,5	161,5	161,5	161,5		161,5	161,5	161,5	161,5	1 776,0
L'ANTON Victoire	191,8	191,8	191,8	191,8	191,8	191,8	191,8						1 342,7
L'ANTON Victoire									177,5				177,5
L'ANTON Victoire										170,5	170,5	170,5	511,5
LARRIEU Valentin	135,9												135,9
LARRIEU Valentin		136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2						817,0
LASSALAS Noémie	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5						1 305,8
LASSALAS Noémie									156,7	156,7	156,7	156,7	627,0
LE CLEAC'H RAIMONDEAU Eva	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7	24,7						172,6
LE CLEAC'H RAIMONDEAU Eva									30,0	30,0	30,0	30,0	120,0
LE My An	188,6	188,6	188,6										565,7



Les Lutins – Rapport d’activité 2024

LEMENAGER SOUQ Ambre	179,7	179,7	179,7	179,7	179,7	179,7	179,7						1 258,2
LEMENAGER SOUQ Ambre									163,3	163,3	163,3	163,3	653,2
LEROYER Louis									171,0	171,0	171,0	171,0	684,0
LEYDIER ROLLAND Cléophrée	151,3	151,3	151,3	151,3	151,3	151,3	151,3						1 059,4
LEYDIER ROLLAND Cléophrée									138,7	138,7	138,7	138,7	554,8
LOUREIRO COSTA Amélia	187,3	187,3	187,3	187,3	187,3	187,3	187,3						1 311,1
LOUREIRO COSTA Amélia									161,4	161,4	161,4	161,4	645,8
LUCA Margot	182,7	182,7	182,7	182,7	182,7	182,7	182,7						1 279,1
LUCA Margot									157,5	157,5	157,5	157,5	630,0
MANGANE Mouhamad Bachir	164,4	164,4	164,4	164,4	164,4	164,4	164,4		164,4	164,4	164,4	164,4	1 808,0
MARCHANDEAU Hugo	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3						1 220,3
MATHONIERE Théo									170,8				170,8
MATHONIERE Théo										163,9	163,9	163,9	491,7
MECARY DUSSOUS Ysée									136,4				136,4
MECARY DUSSOUS Ysée										181,9	181,9	181,9	545,7
MONACA Nolan									190,0	190,0	190,0	190,0	760,0
MORLE Augustin	182,0	182,0	182,0	182,0	182,0	182,0	182,0						1 274,0
MORLE Augustin									146,8				146,8
MORLE Augustin										134,6	134,6	134,6	403,8
MOULINEAU SALMA Esmée					28,6	28,6	28,6						85,7
MOULINEAU SALMA Esmée									96,0	96,0	96,0	96,0	384,0
NAJID Karam	171,6												171,6
NAJID Karam		179,3	179,3	179,3	179,3	179,3	179,3						1 075,5
NARGIL Loann	118,2	118,2	118,2	118,2	118,2	118,2	118,2						827,6
NARGIL Loann									131,6	131,6	131,6	131,6	526,5
NICOLAS Liv	86,0	86,0	86,0	86,0	86,0	86,0	86,0						602,2
NOUPA GAMENI Shen	178,8	178,8	178,8	178,8	178,8	178,8	178,8		178,8	178,8	178,8	178,8	1 967,2
NOWALCZYK Ellie	189,4	189,4	189,4	189,4	189,4	189,4	189,4						1 325,9
NOWALCZYK Ellie									166,4	166,4	166,4	166,4	665,8
OLIVEIRA Arthur	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5						1 305,8
OLIVEIRA Arthur									178,1	178,1	178,1	178,1	712,5
OZCELIK FOURNIER Margaux		32,0	32,0	32,0	32,0	32,0	32,0						192,0
OZCELIK FOURNIER Margaux								60,0					60,0
OZCELIK FOURNIER Margaux									157,5	157,5	157,5	157,5	630,0
OZCELIK FOURNIER Zoé	178,2	178,2	178,2	178,2	178,2	178,2	178,2						1 247,3
OZCELIK FOURNIER Zoé									157,5	157,5	157,5	157,5	630,0
PELISSON- CORLIEU Aloïse	174,7	174,7	174,7	174,7	174,7	174,7	174,7						1 222,6



Les Lutins – Rapport d’activité 2024

PELISSON-CORLIEU Aloïse									154,1	154,1	154,1	154,1	616,5
PETITJEAN LAGADIC Dune	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3	174,3						1 220,0
PEYRE Martin	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2	145,2						1 016,5
PHANSAVATH Esmée	195,7	195,7	195,7	195,7	195,7	195,7	195,7						1 370,0
QUARTIER LA TENTE Noé	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5	186,5						1 305,8
QUARTIER LA TENTE Noé									182,9	182,9	182,9	182,9	731,5
QUEMENER Louise	198,7	198,7	198,7	198,7	198,7	198,7	198,7						1 391,0
QUEMENER Raphaël	171,4	171,4	171,4	171,4	171,4	171,4	171,4						1 200,0
QUEMENER Raphaël									172,7	172,7	172,7	172,7	690,8
RAKOTONIARY Garance	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0						840,0
RAKOTONIARY Melchior									109,8	109,8	109,8	109,8	439,2
RAU Gabriel									117,5	117,5	117,5	117,5	470,0
REMIDAN Dania									190,0	190,0	190,0	190,0	760,0
RIBEIRO Giulian	150,5	150,5	150,5	150,5	150,5	150,5	150,5						1 053,8
RICHARD Leia	173,8	173,8	173,8										521,3
RICHARD Leia				172,0	172,0	172,0	172,0						688,0
RICHARD Leia									168,5	168,5	168,5	168,5	674,0
RUFENER CRENAIS Alice	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7		215,7	215,7	215,7	215,7	2 373,0
RUFENER CRENAIS Nathan	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7	215,7		215,7	215,7	215,7	215,7	2 373,0
SABUROV Marc	93,1	93,1	93,1	93,1	93,1	93,1	93,1						651,6
SABUROV Marc									156,0				156,0
SABUROV Marc										193,3	193,3	193,3	580,0
STITOU Reda									180,5	180,5	180,5	180,5	722,0
TOUAHRI EDEN									212,7	212,7	212,7	212,7	850,8
TOURE SEIFOU Haïdi	156,6	156,6	156,6	156,6	156,6	156,6	156,6						1 096,0
VERDON Lou	155,7	155,7	155,7	155,7	155,7	155,7	155,7						1 090,0
VERNET SCHWOB Hugo	198,0	198,0	198,0	198,0	198,0	198,0	198,0						1 386,0
ZALLAT Nahyl									161,9	161,9	161,9	161,9	647,8
ZOHORE BAHİ GRIZEHİ SHAİNA									153,8	153,8	153,8	153,8	615,0
ZOHORE Bahi Zarguéhi Beverly	162,1	162,1	162,1	162,1	162,1	162,1	162,1		162,1	162,1	162,1	162,1	1 783,4
	10 977,7	11 017,7	11 011,8	10 816,6	10 696,9	10 696,9	10 575,5	60,0	9 848,1	10 051,6	10 159,6	10 159,6	116 072,1

